

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 09/11/2022
ID Télétransmission : 033-213300635-20221108-126760-DE-1-1

**Séance du mardi 8 novembre
2022
D-2022/361**

Date de mise en ligne : 11/11/2022

certifié exact,

Aujourd'hui 8 novembre 2022, à 14h08,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 19h49 à 19h58

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Léa ANDRE, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

Madame Anne FAHMY présente à partir de 14H42, Monsieur Didier CUGY présent à partir de 16H44, Madame Léa ANDRE présente jusqu'à 17h05, Monsieur Matthieu MANGIN présent jusqu'à 17H30, Monsieur Radouane-Cyrille JABER présent jusqu'à 17H42, Monsieur Thomas CAZENAVE présent jusqu'à 18H00

Excusés :

Madame Céline PAPIN, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Servane CRUSSIÈRE, Madame Charlee DA TOS, Madame Nathalie DELATTRE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Bernard-Louis BLANC,

Mission Handicap et Accessibilité à la Cité. Attribution d'aides en faveur d'associations. Adoption. Attribution.

Monsieur Olivier ESCOTS, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique générale d'aide aux associations œuvrant dans le champ du handicap, la Ville de Bordeaux est attentive aux actions associatives mettant en œuvre des projets innovants favorisant l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Afin de sensibiliser les jeunes bordelais au handicap, l'association Différents comme tout le monde (DCTLM) propose les journées handi-citoyennes aux collégiens de l'agglomération. Celles-ci leur permettront de participer à des ateliers de mise en situation de handicap destinés à changer, s'il est besoin, leur regard sur la différence avec l'Autre.

En outre, afin de conjuguer la découverte des collections du Muséum d'histoire naturelle à des actions de sensibilisation autour du handicap, il a été proposé à plusieurs associations bordelaises de participer à un temps événementiel qui se déroulera le 3 décembre prochain au sein du musée.

Par ailleurs, l'association Reg'Arts, mise en sommeil le temps du renouvellement de son bureau, sollicite une aide exceptionnelle de 2 200,00 € afin de l'aider à redémarrer son activité de programmation culturelle à destination de la communauté sourde bordelaise.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à verser les subventions suivantes pour un total de 10 000,00 € répartis comme suit :

- Journées Handi-citoyennes
 - Différents comme tout le monde : (1 000,00 €)

- Temps événementiel Muséum d'histoire naturelle :
 - Collectif Aléas- Unisons : animation musicale (3 000,00 €)
 - IRSA : diffusion de films réalisés par les bénéficiaires sur les handicaps sensoriels (1 500,00 €)
 - Les Mains pour le dire : animation d'ateliers familles et/ ou spectacle bilingue LSF (1 600, 00 €)
 - Association Hand to hand : animation danse handi-valides (700,00 €)

- Aide exceptionnelle à l'association Reg'Arts (2 200,00 €)

A titre d'information pour l'année 2020, Reg'Arts a bénéficié de différentes aides en nature de la Ville de Bordeaux dont la valorisation s'est élevée à 108,00 €. Ce montant ne sera définitivement consolidé que dans le cadre de l'adoption du compte administratif 2022 au regard du périmètre réel des aides effectivement accordées pour l'exercice 2022 et de leur valorisation actualisée.

Ces dépenses sont prélevées sur les crédits disponibles et déjà prévus au budget de l'année 2022 handicap – compte 65748 – fonction 425.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 8 novembre 2022

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Olivier ESCOTS